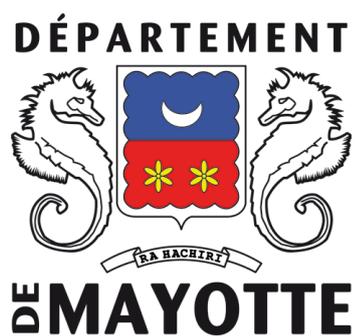


République Française



Allocution de

M. Soibahadine IBRAHIM RAMADANI

Président du Conseil Départemental de Mayotte

À l'occasion de

« de l'ouverture de la conférence sur l'Islam de Mayotte »

Dimanche 9 juillet 2017

Salle de Cinéma Alpa Joe

Monsieur le Préfet de Mayotte

Madame, Messieurs les Parlementaires

Monsieur le Maire de Mamoudzou

Mesdames et Messieurs les Conseillers Départementaux, chers collègues

Mesdames et Messieurs les Maires

Messieurs les Conférenciers

Monsieur le Grand Cadi

Messieurs les Fundis

Messieurs les dignitaires religieux

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Honorables invités,

J'ai souhaité l'organisation de cette conférence dans la perspective de nourrir ensemble la réflexion qui doit porter sur la pratique et l'organisation de l'Islam à Mayotte.

Terre française depuis 1841 et à confession musulmane à plus de 90%, Mayotte est aujourd'hui confrontée à un triple défi majeur qui pourrait si rien n'était fait, remettre en question profondément sa cohésion sociale :

- Le défi de l'extrémisme : nous constatons à l'heure de l'internet et de la mondialisation, un fondamentalisme religieux grandissant, et qui représente une grande menace pour nos sociétés toutes entières, avec ses conséquences sur la sécurité et la paix sociale, voire sur nos vies.

- Pour ce qui concerne notre territoire, nous constatons de plus en plus de sensibilités nouvelles se réclamant de l'Islam et que nous ne connaissions pas jadis ; et à chaque fois, une volonté de légitimité et une prétention d'authenticité, parfois accompagnées de violences verbales ou physiques. Tout ceci, brouille du message de l'Islam tel que nous l'avons compris et fait perdre le « latin » aux croyants, ne sachant plus à quel saint se vouer.
- Enfin, avec les dérives actuelles de la jeunesse mahoraise (dislocation des liens parents enfants, déviance, délinquances, oisiveté, déclin de l'autorité parentale...), nécessitant un travail accru de redéfinition des liens sociaux, devant impliquer nécessairement, aussi bien les parents que les autorités républicaines et religieuses du territoire, par un retour notamment, aux fondamentaux qui ont cimenté et harmonisé la société mahoraise d'antan connue et reconnue comme un Islam de paix et de cohésion.

En ce sens, le Conseil départemental, à travers la Direction de la Médiation et de la Cohésion Sociale entend prendre toute sa part aux travaux qui doivent conduire à cette revivification de notre vivre ensemble selon les principes posés par la pratique de l'islam à Mayotte.

La conférence que j'ai souhaitée de mes vœux devra nous permettre de poser les jalons d'une politique ambitieuse et concertée avec l'ensemble des experts venus de l'extérieur et intervenants locaux, religieux et acteurs de l'éducation à savoir :

- Définir les contours d'une ligne doctrinale de l'Islam à Mayotte qui devra demeurer **autour de ses principes fondamentaux** (d'un Islam d'obédience sunnite et de rite chaféite) ; quelles caractéristiques ? Quelles ouvertures ?

- Permettre ensuite de structurer la pratique de cette religion à Mayotte **avec la clarification de la place et du rôle de chacun de ses acteurs** : les maîtres coraniques ou Fundis chez nous, les imams dans les mosquées et enfin les cadis dont le rôle au sein de la société a toujours été incontournable.
- Quels accompagnements et encadrements de la transmission et de l'éducation, à travers les shionis, les madrasas (ou d'autres structures), à mettre en place afin d'éviter que des fundis autoproclamés ne s'installent et prospèrent dans nos localités ? Quels éléments à prendre en compte pour une contextualisation des savoirs qui sera garante contre l'importation des visions extérieures inadaptées, ne considérant, ni le cadre historique, ni le contexte culturel, ni la sensibilité sociétale. Quel Islam des lumières enseigner pour consolider notre cohésion sociale ?

Notre objectif à l'issue de cette conférence est de fixer le contour de ce que pourrait être l'enseignement à faire dispenser au sein des madrasas et dans les mosquées, avec des référentiels clairs, issus de la doctrine religieuse d'un Islam en phase avec ce que nous avons toujours été et ce que nous sommes et **qui constitue l'Islam de Mayotte** ou, en tout cas, un islam authentique qui prenne en compte ses spécificités culturelles ; un islam ouvert sur le monde, qui se projette dans l'avenir et en même temps fortement enraciné dans les traditions sociétales de l'île, un islam vecteur de dialogue inter-culturel, inter-religieux et inter-générationnel.

Je souhaite par ailleurs que ces travaux permettent de renforcer notre connaissance de l'altérité, à travers la mise en perspective des différences et points communs avec d'autres pratiques de l'Islam et déterminent

l'organisation de notre société en abordant des thématiques concrètes telles que :

- les origines du shiisme et du sunnisme en Islam : pourquoi et comment les Mahorais ont choisi l'islam sunnite ?
- les grands courants des écoles juridiques sunnites : maliki, shafii, hanbali : pourquoi les Mahorais ont choisi l'islam sunnite de rite chaféite ?
- qu'est-ce que les twariqats : la shadhliya, la qadriya, la rifaiya, etc...font-ils partie de l'Islam ? Est-ce du soufisme ?
- enfin, l'approche calendaire et les fêtes musulmanes pratiquées à Mayotte, quelle portée pour l'avenir ?

Il sera enfin attendu de la Direction de la Médiation et de la Cohésion Sociale, et des Cadis, une poursuite de cette réflexion/débat par des animations dans les différents recoins de Mayotte afin de permettre aux mahorais de se réapproprier les fondamentaux de leur religion et aboutir à une meilleure organisation de la société. Il est ainsi espéré, un sursaut collectif susceptible d'interroger les Mahorais dans leur ensemble sur la pratique religieuse et les réponses à mettre en œuvre afin de relever les défis posés à notre société contemporaine, caractérisée par une montée de l'extrémisme religieux, d'un côté, et la multiplication des faits de délinquances notamment juvéniles, de l'autre. Les solutions à un retour, à un ordre moral apaisé devront engager l'ensemble des acteurs de la société religieuse et civile, en premier lieu les cadis dont les missions auprès des maîtres coraniques, des fundis et des autres notables de l'Île devront être plus étoffés à l'issue de ces travaux.

Je vous remercie et bonne conférence !